

Lahouari ADDI, les mutations de la société algérienne. Famille et lien social dans l'Algérie contemporaine, éditions la découverte, Paris, 1999. P168-175

Rapports marchands et clientélisme

Les rapports marchands fonctionnant au donnant-donnant, on aurait pu penser qu'ils ne seraient pas concernés par le clientélisme. Les pratiques sociales montrent cependant que ce n'est pas le cas, et que la relation marchande, exprimant un rapport de forces, utilise le clientélisme comme une ressource parmi d'autres dans la conflictualité généralisée. Prenons l'exemple du recrutement dans les entreprises privées. Dans les années 60 et 70, celles-ci avaient tendance à importer une partie de leur main d'œuvre de la région rurale d'où le patron était originaire. « Notre drame, me disait l'un des fonctionnaires de l'office national de la main d'œuvre lors d'un entretien, c'est que même notre patronat est tribaliste ; ailleurs l'entrepreneur est moderniste, chez nous, il est féodal ». Apparemment objective, cette explication était courante dans la presse et dans les milieux universitaires. Le capitalisme des pays sous-développés est féodal, archaïque, disait-on, d'où la nécessité de l'intervention de l'Etat modernisateur pour faire évoluer autoritairement toutes les couches de la société. Y compris les classes possédantes, qui, en Europe, avaient propagé au XIX^e siècle la modernité en promouvant le calcul économique. mais cette explication superficielle relève en fait du discours idéologique valorisant l'intervention de l'Etat contre les pratiques « archaïques » de la culture rurale portée sur l'affinité tribale. Le socialisme algérien des années 60 et 70 était, précisément, justifié par le mythe de l'Etat modernisateur, dont la mission était d'émanciper matériellement et culturellement le monde rural.

Il est cependant singulier qu'un entrepreneur privé recoure à la main d'œuvre de son village d'origine, main-d'œuvre qu'il faut aider à trouver un logement, à scolariser les enfants, etc. lors d'un entretien informel, j'ai posé la question à un entrepreneur privé avec lequel j'étais lié d'amitié, et qui s'était ouvert en raison de cette amitié : « pourquoi, lui ai-je demandé, as-tu recours à une main d'œuvre originaire de ta région natale que tu es obligé de prendre en charge, au lieu de t'adresser à des personnes que tu ne connais pas et qui te laissent en paix après les heures de travail ? Est-ce que pour une différence de salaire ? Cette différence serait-elle importante ? ». Il fit une réponse très simple « une partie importante de mon personnel, je le recrute en effet dans le village de mon père, qui est à six cent kilomètres d'ici. La raison n'est pas la différence de salaire puisque cette catégorie de personnel me revient plus chère. La raison est que les travailleurs originaires de mon village ne me trahiront pas, ils ne m'implanteront pas une cellule syndicale qui me combattrait, et ils ne chercheront pas à me couler. C'est un échange entre eux et moi. je leur procure du travail et ils me protègent du syndicat et des autres travailleurs qui ne m'aiment pas. Et puis, ils les surveillent pour ne pas saboter le matériel »

Cet entrepreneur se comporte donc en capitaliste rationnel, soucieux de réussir économiquement. Il n'est pas esclave de l'idéologie communautaire, comme le laissant croire les apparences. Le « tribalisme » est de façade, et il a fait appel à des solidarités lignagères pour être en position de force vis-à-vis d'employés recrutés sur place et avec lesquels il n'a qu'une relation d'argent, une relation « artificielle » ou chacun voudrait plus et dans laquelle ce que prend l'un doit être abandonné par l'autre. C'est ce mécanisme froid, potentiellement conflictuel, que cherche à modifier notre entrepreneur. Dans les pays capitalistes développés,

ce conflit potentiel est régi par le droit, dont l'Etat est le garant dans l'espace public. En l'absence de ce droit, de cet Etat et de cet espace public, notre entrepreneur est imaginatif et ne se prive pas, lui qui dans d'autres circonstances critique le comportement traditionnel de sa femme, de son père ou de certains de ses amis, de recourir à la tradition pour recruter du personnel avec lequel il voudrait que la relation patron-salariés ne se limite pas à sa dimension marchande. Ces ouvriers issus de son village d'origine, dont la grand-mère de l'un est cousine de la grand-mère de sa femme, dont le père de l'autre est un ami d'enfance de son père, etc. travailleront et se dépenseront comme si l'entreprise était à eux. Quand il doit se rendre dans les administrations ou chez ses fournisseurs, il est confiant dans le comportement de son personnel en son absence : ils ne cesseront pas le travail, ils ne flâneront pas, ils ne comploteront pas. Enrober les relations patrons-salariés d'une logique tribale clientéliste est pour lui une nécessité vitale.

Quand l'ouvrier ramené du village quitte l'entreprise qui lui a permis d'être un citoyen, l'entrepreneur privé est choqué par l'attitude de celui « à qui il a montré le chemin de la ville », mettant cette attitude sur le compte de l'ingratitude de la nature humaine, débitant un discours sur le mode « les gens ont changé, le monde n'est plus ce qu'il était, etc. », oubliant qu'il voulait doubler le rapport marchand d'un rapport social de sujétion fondé sur la logique communautaire. Il voulait reproduire la hiérarchie communautaire et ses fidélités dans l'espace de la production marchande, dont la finalité est d'accumuler du profit. Mais cela n'est efficace que si le travailleur ne trouve pas d'échappatoire à la double sujétion salariale et clientéliste, qu'il supporte mal dans une ville offrant l'anonymat et la possibilité de s'affirmer individuellement. Il est possible qu'il continue d'être employé dans cette entreprise qui l'a arraché de son village, mais son espoir gardé secret, est de changer d'emploi dès que l'occasion se présentera. Dans un premier temps, il cherchera à s'établir à son propre compte, ou en association, en tenant un commerce. S'il n'y arrive pas, il se résignera à chercher un emploi dans le secteur d'Etat ou (l'emploi était assez largement disponible dans les années 70 et 80 et la discipline d'usine relâchée), avec un peu de chance et de relations, il pourrait être recruté¹

A l'extérieur de l'entreprise, l'entrepreneur privé aura le souci de se constituer un réseau ou d'en pénétrer un qui ne sera pas forcément d'origine tribale. Le réseau peut rendre la forme de relations amicales « désintéressée » et d'échange de services en nature : prêter la voiture pour une journée à un employé des douanes, aider aux préparatifs de mariage du frère d'un autre qui est inspecteur au service des impôts, céder pour une semaine le studio en ville à un autre, officier de gendarmerie, ne pouvant recevoir chez lui une petite amie qui vient de loin, etc. toutes ces actions entre amis « désintéressés » sont nécessaires pour empêcher que le surplus formé dans l'entreprise ne soit dilapidé par les forces prédatrices extérieures : douanes, impôts, inspection du travail, parti, fournisseurs en position de monopole, etc. dans une société ou l'activité économique ne s'est pas automatisée, la création des richesses est en effet entravée par l'environnement politico-administratif hostile : chaque fonctionnaire, à quelque niveau que ce soit, exige « sa part » dès que l'entrepreneur doit prêter allégeance à des responsables qui le

¹ L'entreprise d'Etat recrute son personnel sans regarder le lieu de naissance des candidats. La direction de l'entreprise ne se soucie pas que son personnel flâne ou ne travaille pas. Assurée de subventions publiques, la direction a d'autres préoccupations.

protègeront de la logique prédatrice caractérisant l'ensemble du système. Le réseau clientéliste fait fonction de bouclier protecteur à l'ombre duquel l'entreprise fonctionne et étend ses activités. D'où cette dépendance vis-à-vis des militaires, des hauts fonctionnaires...capables d'obtenir des abattements fiscaux, de faire sortir du port du matériel bloqué par les services des douanes, de faciliter l'acquisition d'un terrain pour l'extension de l'usine, d'empêcher l'implantation d'une section syndicale, de dissuader un inspecteur de travail zélé, de faire changer d'avis un contrôleur de prix tatillon, etc.

Le secteur économique dépend, à de nombreux niveaux, de l'Etat et de son administration, dont les agents multiplient les textes règlementaires restrictifs, pour se placer en position de force. Si un entrepreneur respectait scrupuleusement toute la réglementation en vigueur, il ne pourrait plus faire fonctionner son entreprise. Il est donc impératif pour lui de violer la réglementation et, à cette fin, il a besoin d'appuis dans l'appareil de l'Etat. Cela oblige le capital privé à n'investir que dans le court terme de manière à pouvoir réaliser rapidement sous forme monétaire les biens investis en cas de disparition de la protection clientélaire. Présent dans les services, se maintenant à la lisière de la production matérielle ou les investissements sont plus faciles à reconvertir, le capital privé cherche surtout des opportunités commerciales pour capter le maximum de la rente pétrolière que gère l'Etat, ce qui lui donne un caractère spéculatif²

Toutes ces contraintes politiques et économiques imposent au capital privé de s'adapter et d'élaborer une stratégie appropriée pour atteindre son objectif : celui de s'accroître. La protection clientélaire est une réaction à la logique prédatrice, poussant les acteurs à mettre en œuvre des stratégies de défense de leurs intérêts en utilisant toutes les ressources possibles : solidarités lignagères, corruption, réseaux d'amitié... l'idéologie communautaire et le clientélisme apparaissent comme des ressources pour réaliser cette adaptation. Mais l'entrepreneur n'est pas le seul à manipuler cette idéologie communautaire ; l'ouvrier qu'il recrute, comme on l'a vu, le fait aussi, avec ses moyens et ses possibilités.

Le recours à la tradition dans les relations sociales apparaît ainsi comme une modalité de formation de l'espace public. La relation salariale se construit d'abord avec des gens de confiance – les frères, les cousins, les gens du village- en attendant que cette confiance puisse se fonder sur le droit. Ce recours à la tradition n'est donc pas en lui-même un trait culturel immuable, comme le suggère un article de l'économiste algérien Ahmed HENNI, par ailleurs très intéressant en ce qu'il montre l'articulation entre la logique capitaliste et la logique communautaire qui fait appel à ce qu'il nomme le « confrérisme » : « l'action vis-à-vis des ouvriers consiste à les fidéliser pour qu'ils ne provoquent ni arrêt de travail, ni fuite de secrets de fabrication, ni sabotage de rare matériel obtenu difficilement et difficilement renouvelable, ni gaspillage de matières, ni freinage ou vol. comme il ne peut être question de les fidéliser par le salaire, tout accroissement de masse salariale diminuant les gains, il convient de les

² En contrepartie de cette dépendance structurelle, l'Etat intervient pour maintenir le niveau des salaires assez bas en subventionnant les produits alimentaires importés et en finançant les dépenses de santé, de logement, de transport, etc. par ailleurs, la redistribution des salaires par des entreprises d'Etat déficitaires financées par la rente pétrolière crée une demande qui s'adresse en partie aux entreprises privées (d'alimentation, d'habillement, de chaussures, de services divers...), ce qui signifie que le capital privé échange sa production contre une fraction de la rente pétrolière.

clientéliser. Cette action se traduit dans certains cas (...) par le recrutement de salariés peu ou prou liés au clan ou à la tribu ou à la région du patron. Elle consiste également à redistribuer aux ouvriers une partie de l'impôt religieux coranique en plus d'avantages matériels épisodiques comme la participation aux frais de mariage ou du pèlerinage, etc. (...) régler les problèmes des ouvriers en intervenant ici ou là personnellement, être un homme de religion, de bonnes mœurs, sachant choisir le mode d'ostentation qu'il convient (construire une villa plutôt que de festoyer) font du patron un cheikh dont les employés sont les clients »³

Ahmed HENNI montre que le clientélisme n'est pas une survivance de la société traditionnelle, mais est fondé sur des valeurs de l'ancienne sociabilité, rebâties pour une finalité nouvelle, celle de produire le capital par un patron obligé de jouer au cheikh. Jouer ce rôle est pour lui indispensable pour assurer le profit qu'il attend de l'investissement opéré dans sa manufacture. Et HENNI indique que l'ouvrier –client trouve lui aussi son compte dans cette relation clientéliste, qu'il contribue à reproduire, intéressé à garder son emploi et à obtenir divers avantages matériels à l'occasion des fêtes religieuses et familiales (*aid*, circoncision des enfants, mariages, etc.).

Le clientélisme dans l'entreprise d'Etat et dans l'administration

Si, dans le secteur privé, le clientélisme est subordonné à la finalité marchande –celle de faire du profit- il n'en est pas de même dans le secteur d'Etat. C'est que, là, l'entreprise est d'abord considérée comme un lieu d'affectation de ressources, à redistribuer en fonction du rang et du statut. Elle rend des services sans contrepartie pour elle mais au profit du directeur ou des cadres, qui l'utilisent pour satisfaire leurs intérêts : voitures de services, logements, missions à l'étranger... par ailleurs, pour consolider leurs positions dans leurs réseaux respectifs, les membres de la direction autorisent les camions de l'entreprise à transporter les matériaux de construction de la villa du frère du commandant du secteur militaire, affectant un véhicule avec chauffeur aux enfants du wali (préfet), prélèvent sur la production pour offrir des cadeaux au procureur de la république, incluent le beau-frère du commissaire de police dans la demande d'attribution de logement, etc.

Un directeur d'entreprise d'Etat se soucie plus de la gestion de son réseau d'amitié que du bon fonctionnement de l'activité dont il a la charge. D'où l'importance pour lui de trouver parmi ses supérieurs hiérarchiques des gens de son village d'origine, pour le soutenir, sachant que la position qu'il occupe est convoitée par beaucoup de candidats qui eux aussi bénéficient de soutiens ou sont prêts à rendre de plus grands services pour plaire aux notabilités locales. Satisfaire les intérêts des notables influents et leur montrer la reconnaissance par des gestes de considération font partie du « savoir-vivre » d'un directeur d'entreprise qui tient à être maintenu à son poste, dont il sait qu'il dépend de la qualité de ses relations avec l'environnement politico-social et non de la situation comptable. S'il retire la voiture aux enfants du wali, s'il refuse que les camions servent à l'extérieur pour les uns et pour les autres, une intervention auprès de la direction centrale ou du ministère par un notable local irrité du manque de considération à son égard lui fera perdre son poste. Pour lui le choix est clair : ou bien jouer le jeu de la redistribution et garder son poste, ou bien le perdre. Toutefois la majorité des directeurs d'entreprises

³ Ahmed HENNI, « le cheikh et le patron », *peuples méditerranéens*, N°52, juillet-décembre, 1990.

publiques essaient tant bien que mal d'améliorer la situation comptable en tenant compte des contraintes internes et externes. Ceux qui sont à cheval sur les principes et qui refusent de redistribuer perdront leur poste : ceux qui redistribuent plus que ce qui leur est demandé le perdront aussi pour...incompétence et gaspillage.

L'existence d'un vaste secteur économique dit publique ne signifie pas que les intérêts privés des différentes catégories sociales sont refoulés, bien au contraire. Le secteur public est une modalité d'appropriation privée par des richesses par le politique, à un double niveau : par le pouvoir central, qui utilise l'économie comme ressource de légitimation pour se maintenir, et par les agents qui y travaillent et qui y satisfont leurs intérêts privés souvent au détriment de la collectivité. La dépendance du secteur dit public à l'égard du pouvoir néo-patrimonial, sa logique redistributive, sa dynamique prédatrice et sa tendance au gaspillage l'assimilent à un secteur précapitaliste ou féodal qui refoule la rationalité de la production et l'allocation des ressources par le jeu des prix du marché. sa principale contradiction réside précisément dans son caractère formellement public, d'une part, et son obéissance, d'autre part, aux intérêts privés exprimés non pas par le marché mais par le rapport de force sociopolitique